|  |
| --- |
| Consignes sismicité |

|  |  |
| --- | --- |
| k | **GARDEZ VOTRE CALME**  Après la première secousse, se méfier des répliques, d’autres secousses peuvent se produire |

La commune d’implantation du camping est située en zone de sismicité 2 (faible). Consultez dès maintenant le plan de mise en sécurité du terrain à l’accueil.

En cas de secousse, suivez scrupuleusement les consignes ci-dessous :

1. Si vous êtes à l’intérieur d’un bâtiment en dur et que celui-ci comporte seulement un rez-de-chaussée, sortir rapidement à l’extérieur.
2. Si vous êtes à l’intérieur d’un bâtiment en dur et que celui-ci comporte un ou plusieurs étages, ne cherchez pas à fuir : mettez-vous près d’un gros mur ou sous des meubles solides, éloignez-vous des fenêtres.
3. Si vous êtes à l’extérieur (tente, caravane, camping-car, JLL ou RML), restez là où vous êtes.
4. Se protéger la tête avec les bras.
5. Ne pas allumer de flamme.
6. Après l’évènement, quand vous sortez du bâtiment ou de votre hébergement ne pas se mettre sous ou à côté de fils électriques et de ce qui peut d’effondrer (corniches, toitures, cheminées, talus…)
7. Ne pas cheminer sous des arbres déstabilisés ou manifestement instables.
8. Dirigez-vous vers la zone de rassemblement puis de regroupement en suivant le fléchage de mise en sécurité.
9. Si vous êtes bloqué sous des décombres, gardez votre calme et signalez votre présence en frappant sur des objets les plus appropriés.